

DES ACTIONS EN MILIEU AGRICOLE POUR LE MERLEBLEU DE L'EST - Un allié des agriculteurs

MENACES EN MILIEU AGRICOLE

- **L'intoxication** suite à l'ingestion de proies contaminées par les pesticides, ce qui entraîne un phénomène de bioamplification;
- La **fragmentation et/ou la dégradation des habitats** par l'abandon des terres, l'intensification agricole, l'assèchement des milieux humides et la maximisation des surfaces cultivables diminuent les habitats disponibles pour le Merlebleu de l'Est;
- La **prédation** des œufs et des oisillons par, entre autres, les rats laveurs, les chats, les oiseaux de proie, les écureuils, etc.;
- La **diminution des habitats marginaux** entraîne la **diminution des perchoirs et des sites de nidification** naturels et anthropiques (arbres morts (chicots), cavités, clôtures, etc.);
- La **perte du couvert végétal** par l'utilisation d'herbicides diminue la densité des proies disponibles pour les oiseaux.



AMÉNAGEMENTS POUR LA FAUNE AILÉE

- **Planter des piquets** le long des lignes de fossés. Ces derniers seront utilisés par le Merlebleu de l'Est comme site de guet, de parade et de repos;
- **Planter des arbres** dans les pointes de champs inutilisées (inaccessibles à la machinerie) ou peu productives (mauvais drainage, zone inondable). En plus d'embellir le paysage, ces arbres isolés fournissent des sites de guet, d'alimentation et de repos et, à plus long terme, des sites de nidification (à l'état d'arbre mort). Ils facilitent également le déplacement des oiseaux entre les îlots forestiers;
- Maintenir ou favoriser une **structure de peuplement irrégulière** (structure inéquienne équilibrée) afin d'assurer le recrutement d'arbres matures et de chicots dans le futur;
- **Mettre en place des nichoirs pour le Merlebleu de l'Est**. Ces nichoirs assureront une plus grande disponibilité des sites de nidification pour cet oiseau qui utilise habituellement des cavités d'arbres moribonds ou chicots pratiquement inexistantes en zone de cultures intensives. Les nichoirs devraient être placés en paires, distants de 5 à 10 pieds (2 à 3 mètres) à environ 300 pieds (100 m) de distance entre les paires, fixés sur un arbre ou un poteau à une hauteur de 5 à 6 pieds (1,5 à 2 m).



SITUATION ET TENDANCE AU QUÉBEC

Selon l'analyse des données du *Relevé des oiseaux nicheurs d'Amérique du Nord*, de 1989 à 2009, une **augmentation de 1,1 %** de sa population a été observée au Québec. Cette augmentation peut s'expliquer par le vaste programme de mise en place de nichoirs pour le Merlebleu.



RÉPARTITION

Le Merlebleu de l'Est niche au sud du Canada, de la Saskatchewan à la Nouvelle-Écosse et dans l'est des États-Unis.

À l'arrivée de l'automne, il migre vers les régions du centre des États-Unis jusqu'à la côte du golfe du Mexique.

Les populations du sud des États-Unis et du Mexique sont résidentes.



PROTECTION LÉGALE

Le Merlebleu de l'Est ne possède pas de statut légal en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* du Canada et de la *Loi sur les espèces menacées ou vulnérables* du Québec.

Cette espèce est néanmoins protégée par la *Loi de 1994 sur la convention concernant les oiseaux migrateurs* du Canada, qui stipule, entre autres, que nul ne peut, avoir en sa possession un oiseau migrateur ou son nid, acheter, vendre, échanger ou donner un oiseau migrateur ou son nid, ou d'en faire le commerce. Ainsi qu'il est interdit de rejeter ou de permettre que soit immergée ou rejetée une substance nocive pour les oiseaux migrateurs dans des eaux ou régions fréquentées par des oiseaux migrateurs.



ADAPTER LES PRATIQUES AGRICOLES

Réduire, voire éliminer l'usage des pesticides et autres intrants chimiques. Les pesticides peuvent contaminer et affecter la survie des oiseaux par l'entremise des proies qu'ils consomment. Si vous ne pouvez pas éliminer l'usage d'intrants chimiques, **évitiez l'arrosage dans les travers de champ**, particulièrement ceux en bordure de cours d'eau;

Conserver les habitats marginaux déjà en place, tels que les arbres morts (chicots), les bosquets d'arbustes et les lignes de branches. Il n'y a aucun coût à l'application de cette recommandation et les bénéfices pour les oiseaux sont directement observables.



POURQUOI PROTÉGER LES OISEAUX CHAMPÊTRES ?

Aujourd'hui, l'évolution de l'agriculture et les modifications relatives à l'utilisation du territoire créent diverses pressions sur l'habitat des oiseaux.

Or, la **présence d'oiseaux est plus que bénéfique pour le milieu agricole**, notamment en tant que prédateur naturel des insectes nuisibles.

L'existence sur une ferme de plusieurs espèces différentes de prédateurs augmente la capacité de ce milieu à faire face à l'apparition de nouvelles espèces nuisibles.

Les oiseaux champêtres représentent **une richesse pour le patrimoine faunique québécois** en contribuant à la biodiversité des écosystèmes terrestres.

« Les oiseaux champêtres ont un rôle dans le contrôle des insectes nuisibles aux cultures. À titre indicatif, les espèces utilisatrices des haies brise-vents peuvent consommer jusqu'à 130 000 insectes par jour/ha. »

Si vous désirez en apprendre davantage sur les oiseaux champêtres ou pour trouver des solutions qui permettent une cohabitation harmonieuse entre l'agriculture et la faune ailée, nous vous invitons à communiquer avec :



Organisme de bassin versant

PRATIQUES DE GESTION RESPONSABLE D'ÉVÉNEMENTS CERTIFIÉES PAR LE 

Zone de gestion intégrée des ressources en eau L'Assomption

Corporation de l'Aménagement de la Rivière l'Assomption, OBV CARA

100, rue Fabre, Joliette (Québec) J6E 9E3

☎ 450 755-1651

☎ 450 755-1653

✉ info@cara.qc.ca

www.cara.qc.ca

Vers une gestion responsable, pour une utilisation durable des ressources en eau du territoire !



Canada 

Ce projet a été réalisé avec l'appui financier du gouvernement du Canada.
This project was undertaken with the financial support of the Government of Canada.

Avec la collaboration :



MERLEBLEU DE L'EST (*Sialia Sialis*)

De par sa coloration particulière, le Merlebleu est un des oiseaux favoris des amateurs de photographies ornithologiques. Son chant est très mélodieux. On le retrouve souvent perché en quête de proies. Un Merlebleu de l'Est peut vivre jusqu'à 10 ans.

TAILLE

16 à 21 cm de la tête à la queue,
25 à 32 cm d'envergure d'ailes.

DESCRIPTION

Ce petit oiseau, à peine plus gros qu'un moineau, possède un plumage d'un bleu scintillant. Sa gorge et ses flancs sont roux tandis que son abdomen est blanc. La femelle possède une coloration plus terne, tirant plus sur le gris que le bleu. Le bec est noir, fin et court.

HABITAT

Le Merlebleu de l'Est fréquente les milieux ouverts pourvus d'arbres dispersés pour la nidification et l'alimentation comme les vergers, les champs, les pâturages, les haies brise-vent et les parcs.

ALIMENTATION

Son régime alimentaire est composé majoritairement d'insectes (chenilles, coléoptères, criquets, etc.) et de petits fruits.

Technique de chasse : le Merlebleu repère ses proies du haut d'un perchoir et plonge au sol.

REPRODUCTION

Quand : début avril au début d'août.

Nid : construit par la femelle dans des cavités d'arbres morts creusées par les pics ou dans des nichoirs artificiels.

Œufs : 3 à 7 œufs de couleur bleu clair.

Incubation : 13 à 16 jours.

Indépendance des petits : 15 à 20 jours après l'éclosion.

Une femelle mature peut élever jusqu'à deux couvées par saison.



DES OISEAUX À DÉCOUVRIR...

DES MILIEUX À PROTÉGER !

© Michel Lamarche - FinisNature.com



PRATIQUES DE GESTION RESPONSABLE D'ÉVÉNEMENTS CERTIFIÉES PAR LE 

© OBV CARA